



ASSOCIATION SAINT LOUIS DE GONZAGUE
 12 rue Benjamin Franklin 75116 PARIS
 Tél. 01 44 30 45 50
 Fax. 01 44 30 45 55

TARIFS 2017 - 2018

Périodes de facturation	1ère période	du 1er septembre 2017 au 22 décembre 2017	facture vers le 05-09-17
		Facturation de la demi-pension 1ère période	facture vers le 20-10-17
	2ème période	du 8 janvier 2018 au 13 avril 2018	facture vers le 22-12-17
	3ème période	du 30 avril 2018 au 6 juillet 2018	facture vers le 20-04-18

Les frais de scolarité sont payables à réception de facture pour les familles qui n'ont pas opté pour les prélèvements.

Facturation par période répartie sur 3 trimestres égaux													
	Total annuel												
OBLIGATOIRE													
CONTRIBUTION DES FAMILLES * (Famille Nombreuse - à partir du 3ème enfants, 50% de réduction sur la contribution)													
	Prépa ECE 2 943 €												
	Lycée 2 760 €												
	Collège 2 436 €												
	Primaire 2 058 €												
	3ème/4ème 183 €												
	5ème/6ème 390 €												
	7ème/8ème 360 €												
	9ème/10ème 309 €												
	11ème 66 €												
LANGUES VIVANTES Anglais + / Allemand + / Espagnol + Le premier enfant (aîné) paie le tarif complet, le second demi tarif, le troisième gratuit													
FACULTATIF													
ETUDE DU SOIR SURVEILLEE inscription pour le trimestre	<table border="1"> <tr> <td></td> <td>1 jour</td> <td>144 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>2 jours</td> <td>174 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>3 jours</td> <td>204 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>4 jours</td> <td>255 €</td> </tr> </table>		1 jour	144 €		2 jours	174 €		3 jours	204 €		4 jours	255 €
	1 jour	144 €											
	2 jours	174 €											
	3 jours	204 €											
	4 jours	255 €											
ETUDE SURVEILLEE inscription pour le trimestre	7ème/8ème/9ème 339 €												

Facturation pour l'année sur la 1ère période	
REVUE FRANKLIN	Famille / an 52,55 €
(obligatoire sauf pour les élèves de Prépa ECE)	
COTISATION APEL	Par famille 38 €
25,60 €	pour les familles qui s'acquitteraient de la part nationale dans un autre établissement
La cotisation APEL est proposée à toutes les familles.	
Elle comporte une part locale finançant les activités de l'APEL de Saint Louis de Gonzague et un part nationale réservée à l'UNAPEL et procurant notamment l'abonnement à "Famille et Education".	

* "contribution des familles" regroupe : frais de scolarité, carnet de correspondance, cotisations obligatoires, carte d'identité scolaire, les frais fixes de restauration.

Carte d'Identité Scolaire + Carte d'accès à la restauration

Toute carte perdue ou dégradée sera remplacée au **prix de 10 €** et sera portée sur la facturation. **L'élève se présentera à la Comptabilité à la récréation du matin afin de noter son nom sur la liste et pourra retirer sa carte à partir de 12 h 30 au même service.**

Pour tout changement de régime demi-pension - Externe - la carte sera remplacée aux **prix de 6 €**.
L'élève devra se présenter à la comptabilité à 12 h 30 afin d'y retirer sa nouvelle carte.

PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE

Nous vous recommandons les prélèvements afin d'éviter des lettres de rappel ou nous adresser les chèques en notant les dates d'encaissement souhaitées, ou paiement en ligne sur le site Ecole Directe

Pour les familles qui seraient intéressées par des prélèvements automatiques des frais de scolarité, il vous est toujours possible d'en faire la demande auprès de la comptabilité à Elisabeth CLAIREAU "e.claireau@franklinparis.com" qui vous adressera alors les documents nécessaires pour la mise en place au plus tôt.

Rappel des propositions de paiement :

1ère possibilité :

Règlement par chèque à réception de facture

2ème possibilité :

Règlement par prélèvement le 20 du mois, suivant la réception de la facture

3ème possibilité :

Règlement par prélèvement mensuel le 20 du mois suivant la réception de la facture.

En cas de départ définitif d'un élève en cours d'année, la scolarité est due pour la totalité de l'année, sauf cas exceptionnel et après accord de la direction financière.

DEPART D'UN ELEVE POUR L'ETRANGER EN COURS D'ANNEE

Départ à la demande des parents :

la scolarité est due en totalité à Franklin

Départ à la demande des professeurs :

la scolarité est défalquée du trimestre.

MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

IMPORTANT

Après les vacances de la Toussaint, aucune modification ne pourra intervenir en dehors des dates ci-dessous.

Les inscriptions à la demi-pension sont effectives pour le trimestre

Tout changement de statut DP ou Externe ne peut se faire qu'à chaque début de période. La demande doit être effectuée auprès de la Comptabilité par mail "e.claireau@franklinparis.com" :

le 15 décembre 2017 pour la 2ème période

le 6 avril 2018 pour la 3ème période

Pour les élèves du primaire, aviser également le Secrétariat du petit collège

RESTAURATION SCOLAIRE

DEMI-PENSION LYCEE - COLLEGE

sur le nombre de jours réels du trimestre

DEMI-PENSION PRIMAIRE

sur le nombre de jours réels du trimestre

TARIF UNIQUE

6,55 €

TARIF UNIQUE

6,00 €

	Nbre jours	1ère période	2ème période	3ème période		Nbre jours	1ère période	2ème période	3ème période
Lycée & Collège	5 jours	458,50 €	384,81 €	286,56 €	Primaire	4 jours	336,00 €	282,00 €	210,00 €
	4 jours	366,80 €	307,85 €	229,25 €		3 jours	252,00 €	211,50 €	157,50 €
<i>Lundi - Mardi</i>	3 jours	275,10 €	230,89 €	171,94 €	<i>Lundi - Mardi</i>	2 jours	168,00 €	141,00 €	105,00 €
<i>Mercredi - Jeudi</i>	2 jours	183,40 €	153,93 €	114,63 €	<i>Jeudi - Vendredi</i>	1 jour	84,00 €	70,50 €	52,50 €
<i>Vendredi</i>	1 jour	91,70 €	76,96 €	57,31 €					
EXTERNE		Prix unitaire 7,65 € le repas			EXTERNE		Prix unitaire 7,06 € le repas		

CLASSES PREPARATOIRES

débité sur la carte self **6,55 €** le repas du lundi au vendredi (5jours) ainsi que le repas du soir

Le solde de la carte self est facturé à chaque période

CAFETERIA Classes préparatoires -Terminales & Premières

Tarifification différenciée (frais fixes + repas)

Facturation en dehors des périodes

Frais postaux Les courriers en recommandé (concernant les factures impayées) sont à la charge des familles et seront facturés.

LIVRES Commandes effectuées par les professeurs, facturation à chaque élève concerné.

VOYAGES Des voyages sont proposés tout au long de l'année scolaire.

Un acompte est demandé avant le départ de ce voyage, le solde étant régularisé après la fin de celui-ci.

Après votre accord pour la participation d'un voyage, nous vous informons qu'il sera facturé même si votre enfant n'a pas participé sauf en cas de maladie et sur certificat médical. Restera à charge les frais de transport engagés et non remboursés par la prestataire

SORTIES Des sorties "théâtre-cinéma etc..." sont proposées tout au long de l'année scolaire.
Elles sont facturées lorsque la sortie est effectuée.

RETRAITES Elles sont facturées lorsque la retraite est effectuée.

Examen First Certificate etc ... Ils sont facturés lors de l'inscription définitive de l'élève.

FOURNITURES SCOLAIRES (Primaire)

Elles sont facturées selon les besoins de chaque classe à la 1ère période pour la rentrée, à la fin de la 3ème période pour le courant de l'année.

PRE-RENTREE Prépa

à titre indicatif (*)	250 €
------------------------------	-------

Facturation lors de la fin du séjour.

AFFILIATION CPAM

Prépa (*)	215 €
------------------	-------

PHOTOS INDIVIDUELLES

10,00 €

Supplément pour toute autre commande.

PHOTOS DE CLASSE

Primaire (*)	8,00 €
---------------------	--------

(*) Tarif 2016/ 2017 non communiqué pour 2017-2018